PERSPECTIVES

NOTE D'OPPORTUNITÉ POUR UNE ESSISATION DE L'ÉCONOMIE

DÉCRYPTAGE ET OPPORTUNITÉS POUR LA FILIÈRE DU BTP

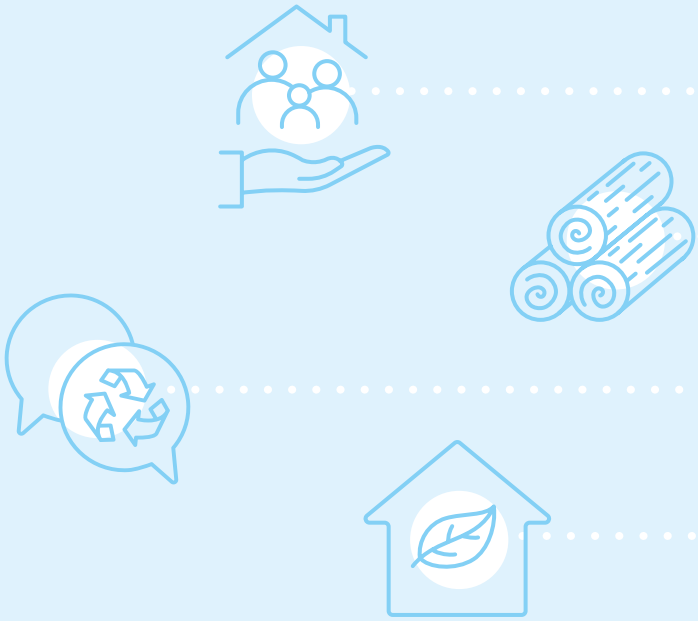

AÉSIO MUTUELLE
DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

ESS France

AÉSIO MUTUELLE

AÉSIO mutuelle est le deuxième acteur mutualiste de France spécialisé dans la protection de la personne. Nous couvrons les besoins en complémentaire santé de 2,7 millions d'adhérents sur l'ensemble du territoire.

Chez AÉSIO mutuelle, nous sommes portés par une conviction : le mutualisme doit être réaffirmé et renforcé pour faire face aux défis du monde actuel. Fort de notre ancrage local, nous agissons au plus près des besoins de nos adhérents en proposant des solutions et un accompagnement adapté à tous les moments de la vie (couverture santé, prévention santé globale, accès aux soins, longévité, prévoyance…), en résonance avec notre signature de marque : « Décidons ensemble de vivre mieux ».

www.ensemble.aesio.fr

ESS FRANCE

ESS France est l'organisation qui porte la voix de référence de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales) ainsi que les chambres régionales de l'ESS (CRESS), et toute autre personne morale qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France porte l'Observatoire national de l'ESS, lieu de consolidation et de production de données sur les entreprises et l'emploi dans l'ESS et d'animation du réseau des observatoires régionaux de l'ESS, portés dans les territoires par les CRESS.

www.ess-france.org

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'ESS

LA RAISON D'AGIR des entreprises de l'économie sociale et solidaire

Dans la Déclaration d'engagement de l'ESS « Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir » proclamée lors du Congrès de l'ESS le 10 décembre 2021 « la raison d'agir de l'économie sociale et solidaire est d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir par l'engagement et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la raison. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie, qui démontre par la preuve que la prospérité peut être inclusive et atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous ».

Découvrez la Déclaration d'Engagement de l'ESS sur le site d'ESS France en suivant ce lien : **www.ess-france.org/fr/declaration-dengagement-de-less**

INTRODUCTION

L'ESSisation, de quoi parle-t-on ?

L'ESSisation est une dynamique de développement et d'influence de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les secteurs et métiers où elle est traditionnellement peu ou pas présente. L'ESSisation vise à créer les conditions d'une économie vraiment plurielle, durable et performante.

Identifier les filières économiques à ESSiser

AÉSIO mutuelle et ESS France, par l'intermédiaire de son Observatoire national de l'ESS, ont décidé de mettre en commun **leur expertise** pour identifier les filières et secteurs dans lesquels l'ESS peut renforcer son développement et son influence. Les **notes d'opportunités pour une ESSisation de l'économie** proposent d'une part **le décryptage** d'une filière ou d'un secteur (enjeux, chiffres clés, place et rôle de l'ESS) et d'autre part **l'identification des leviers**, **opportunités mais aussi limites** pour le développement de l'ESS. Nous espérons que cette nouvelle collection vous permettra de mieux identifier le rôle économique, social et environnemental joué par les entreprises et organisations de l'ESS et de mettre en lumière les nouvelles perspectives pour un développement économique plus durable et solidaire.

SOMMAIRE

3 INTRODUCTION
4 PÉRIMÈTRE ET POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE TEXTILE
5 PRINCIPAUX ENJEUX DE LA FILIÈRE DU BTP
6 ÉTAT DES LIEUX ET RÔLE DE L'ESS DANS LA FILIÈRE DU BTP
15 OPPORTUNITÉS & DÉFIS POUR L'ESS SUR LA FILIÈRE DU BTP

Cette note a été réalisée par l'Observatoire national de l'ESS avec l'appui du pôle Transition écologique d'ESS France

DESIGN & CRÉATION : Cléo Studio, Claire Pesqueux
COMITÉ DE RÉDACTION : Benjamin Roger, Julien Ramirez, Aurore Médieu
RESPONSABLE LÉGAL : Jérôme Saddier

Janvier 2022 • © ESS France - Toute reproduction interdite sans autorisation préalable

PÉRIMÈTRE ET POIDS ÉCONOMIQUE de la filière du BTP

Cette note considère **l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière BTP** depuis la production et la vente des matières premières et matériaux en amont, les activités d'ingénierie, de conception et de conseil (bureau d'études, agences d'architecture, etc), la construction, la rénovation et l'entretien du bâti jusqu'à la revalorisation en aval (réemploi, réutilisation, recyclage). Sont aussi inclus dans la filière l'ensemble des acteurs prenant l'activité de construction et de rénovation comme un support d'émancipation et de formation, ou encore ceux développant des activités d'accompagnement et de services aux entreprises.

Les chiffres clés de la filière du BTP

La filière du bâtiment et des travaux publics comprend, comme son nom l'indique, deux types d'activités distinctes : le **bâtiment**, qui correspond à la construction, l'entretien et la démolition/déconstruction d'édifices très différents (immeubles, espaces commerciaux, culturels, maisons individuelles, etc), et les **travaux publics**, qui concernent la construction des infrastructures régissant le cadre de vie (voirie, ponts, réseaux d'eau et d'électricité, etc). Le secteur de la **construction** dans le BTP comprend **486 876 entreprises**[1], parmi lesquelles se trouvent une très large majorité d'entreprises de moins de 10 salariés évoluant dans le domaine du bâtiment, pour l'essentiel des entreprises artisanales[2]. Elles emploient au total 1,4 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP) et réalisent un chiffre d'affaires de 331,7 milliards d'euros (Hors Taxe).

Les activités de **production de matériaux** représentent quant à elles un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros dont près de la moitié correspond à la production de béton prêt à l'emploi[3]. L'ensemble de la production de béton concerne 477 entreprises et 18 000 emplois[4]. On peut y ajouter le **négoce des matériaux de construction**, qui est représenté par 2 700 entreprises, employant 72 000 salariés[5]. La filière repose également sur des **activités d'ingénierie et de conseil**, portées par le métier d'architecte : plus de 29 000 personnes l'exercent en France pour un montant total de travaux dépassant les 56 milliards d'euros[6]. On compte plus de 10 000 sociétés d'architectures en France.

1 • INSEE, « Caractéristiques de la construction par activité », source ESANE 2019 [en ligne]
2 • www.dataviz.metiers-btp.fr/entreprises
3 • UNICEM, « Statistiques de branches », édition 2019-2020 (données 2018)
4 • www.fib.org/industrie-du-beton-chiffres-cles
5 • www.constructys.fr/nous-connaitre/constructys/presentation-de-la-branche-du-negoce-des-materiaux-de-construction
6 • Observatoire de la profession d'architecte (Ordre des architectes), « Archigraphie 2020 »

331,7
MILLIARDS D'EUROS HT
de **CA** réalisé par le secteur de la **construction**

9
MILLIARDS D'EUROS
de **CA** réalisé par les activités de **production de matériaux**

29 000
ARCHITECTES
en activité en France

PRINCIPAUX ENJEUX de la filière du BTP

DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

De l'amont à l'aval, la filière du BTP représente une série d'impacts destructeurs pour les humains, les écosystèmes non-humains et le climat. L'extraction annuelle de 343 millions de tonnes de sables et granulats en France, en grande majorité destinée à la production du béton pour la construction, dégrade de manière irréversible les sols, pollue les airs et les eaux de rivières avec des impacts conséquents sur la biodiversité[7]. La production du béton est également fortement émettrice de gaz à effet de serre (GES) (23% de l'industrie manufacturière[8]) et sa durabilité en tant que matériau est assez faible. La phase d'usage du bâtiment représente quant à elle 20% des émissions nationales[9]. Et pour cause, le bâtiment consomme 45% de l'énergie finale en France, soit le premier poste de consommation d'énergie. En additionnant ces consommations avec celles induites par le cycle de vie des matériaux, la filière du bâtiment représente à elle seule un tiers des émissions de GES en France. Quant à l'aval de la filière, les déchets produits par le BTP représentent 70% de l'ensemble des déchets produits nationalement chaque année (en tonnages)[10]. Enfin, on peut attribuer à la filière du BTP un rôleur moteur dans l'artificialisation des terres, qui progresse en France de près 20 000 hectares chaque année (l'équivalent d'un département en 10 ans)[11].

DES ENJEUX SOCIAUX

La filière représente également des enjeux sociaux importants. On compte en France environ 4 millions de personnes mal-logées[12] et les besoins vont aller croissants : au regard des tendances démographiques on estime qu'ils pourraient être satisfaits par la construction de 400 000 à 500 000 unités chaque année entre 2017 et 2030[13]. Il va sans dire que de tels besoins ne pourront pas, dans le même temps, satisfaire des conditions de production respectueuses de l'environnement. Les besoins concernent également la rénovation thermique des logements. On compte plus de 3,5 millions de ménages à faibles revenus dont le niveau de dépenses énergétiques, accru par une faible isolation thermique de leur logement, les amènent parfois à ne plus pouvoir se chauffer convenablement[14]. On parle alors de précarité énergétique, alimentée par les quelques 4,8 millions de logements fortement consommateurs d'énergie[15] (« passoires thermiques ») responsables d'une bonne partie des émissions de GES du bâtiment.

DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

En relation avec les enjeux précédemment cités, la filière est en train d'évoluer et ses modèles économiques aussi. On peut observer aujourd'hui un attrait fort pour les activités d'écoconstruction, qui intègrent par ailleurs de plus en plus les cahiers des charges de la commande publique, les règlementations et les labels de qualité environnementale du secteur. Par ailleurs la question de la relocalisation de la production de matériaux se pose avec d'autant plus d'importance que la crise du COVID a fortement impacté la disponibilité de matériaux d'importation en 2021. Pourtant, le marché de la construction est en forte croissance, notamment avec le développement francilien et ses projets de grande envergure (les chantiers liés au Grand Paris) qui reposent les enjeux de la filière dans toutes leurs contradictions.

7 • Fiche thématique, « L'extraction de matières minérales en France », Rapport sur l'état de l'environnement en France, 2021 [en ligne]
8 • Fiche thématique, « Les émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'industrie manufacturière », Rapport sur l'état de l'environnement en France, 2021 [en ligne]
9 • Fiche thématique, « Les émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire », Rapport sur l'état de l'environnement en France, 2021 [en ligne]
10 • ADEME, « Déchets - Chiffres clés », éditions 2016 et 2017
11 • www.artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/suivi-consommation-espaces-naf
12 • Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal-logement en France 2021, rapport annuel #26 », mars 2021.
13 • Rapport de la Commission pour la relance durable de la construction de logements, « Tome I - Diagnostic et mesures phares », 20 septembre 2021
14 • Observatoire National de la Précarité Energétique, « Tableau de bord de la précarité énergétique », Edition 2020
15 • Observatoire national de la rénovation énergétique, « Le parc de logements par classe de consommation énergétique », septembre 2021 [en ligne]

ÉTAT DES LIEUX ET RÔLE DE L'ESS DANS LA FILIÈRE DU BTP

MATIÈRES PREMIÈRES

Bois · Terre · Paille · Chanvre

MATÉRIAUX

Briques en terre crue · Bottes de paille · Isolants à base végétale · Etc •••

PRODUITS ET MATÉRIAUX RÉEMPLOYÉS / RÉUTILISÉS

Pièce de bois · Isolant · Plomberie · Huisseries · Etc •••

COMMANDE & MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Coopératives d'habitants
- Coopératives HLM
- Auto-constructeurs associés

ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE / INGÉNIERIE & CONSEIL

- Coopératives et associations d'architectes
- Acteurs associatifs et coopératifs du réemploi *(diagnostics et conseil)*
- Coopératives *(d'artisans, SCOP, CAE, SCIC)*
- Structures de l'IAE

CONSTRUCTION

- Chantiers participatifs et d'insertion
- Coopératives *(d'artisans, SCOP, CAE, SCIC)*
- Structures de l'IAE
- Associations d'auto-construction

SENSIBILISATION & FORMATION PROFESSIONNELLE

- Associations de formation
- Centres de ressources
- Acteurs associatifs et coopératifs du réemploi *(formation professionnelle et sensibilisation)*

RÉNOVATION / RÉHABILITATION

- Coopératives *(d'artisans, SCOP, CAE, SCIC)*
- Structures de l'IAE
- Accompagnement à la rénovation énergétique / réhabilitation
- Associations de préservation et rénovation du patrimoine
- Acteurs associatifs et coopératifs du réemploi

DÉCONSTRUCTION

- Acteurs du réemploi *(dépose sélective et insertion par l'activité économique)*

COLLECTE

- acteurs du réemploi *(collecte des matériaux)*

RECYCLAGE

INCINÉRATION / ENFOUISSEMENT

RÉEMPLOI / RÉUTILISATION

REVENTE

RECYCLERIE

- Acteurs associatifs et coopératifs du réemploi *(recyclerie des matériaux, insertion par l'activité économique, etc.)*

COOPÉRATIONS / ANIMATION STRUCTURATION DE FILIÈRES

- Coopération avec les acteurs du territoire *(collectivités, entreprises)* via les PTCE et SCIC

PRODUCTION DE MATIÈRES PREMIÈRES & DE MATÉRIAUX

- Associations d'auto-construction
- Chantiers participatifs et d'insertion
- Réseaux professionnels d'entraide et de promotion d'écomatériaux
- Coopératives *(d'artisans, agricoles, SCOP)*

LES + DE L'ESS

- Une réponse à des besoins locaux, ancrée dans les territoires
- Des modèles hybrides intégrant plusieurs types d'activités en même temps
- Des activités de solidarité et de partage au cœur de ses chantiers
- Un rôle de structuration pour les filières de transition

ÉTAT DES LIEUX ET RÔLE DE L'ESS dans la filière du BTP

Les coopératives du BTP, des actrices historiques de la filière

Les coopératives sont historiquement implantées dans le secteur du BTP où elles y jouent un rôle majeur et sont représentées par des formes statutaires et des modèles économiques différents. Sur les seules activités de construction, on recense **764 coopératives** employant **11 727 salariés** en 2018[16]. Elles évoluent pour l'essentiel dans le secteur du bâtiment, les travaux publics représentant une part marginale de leurs activités.

LES COOPÉRATIVES D'ENTREPRISES ARTISANALES, DES MODÈLES POUR PESER SUR LE MARCHÉ

On trouve tout d'abord de nombreuses **coopératives d'artisans du bâtiment** qui permettent aux entreprises artisanales qui en sont adhérentes de se regrouper afin de mutualiser certains services indispensables à leurs activités tout en gardant leur indépendance économique : **l'achat groupé de matières premières et de matériaux à des prix avantageux, la mise à disposition d'espaces de stockage, la mutualisation d'investissements relativement lourds (ateliers, outils et machines) ou de services comptables et administratifs, ou encore la réponse commune à certaines commandes.** Dans le secteur du bâtiment et notamment du marché de la maison individuelle, qui nécessite l'intervention de plusieurs corps de métier différents et complémentaires pour la réalisation d'un même ouvrage, les coopératives d'artisans constituent un moyen pertinent pour leurs associés de proposer à leurs clients une **maîtrise d'ouvrage intégrale.** Toutes ces activités leur donnent ainsi une fonction essentielle de structuration des modèles économiques du secteur : elles limitent les coûts de production, permettent aux artisans de se développer sur de nouveaux marchés et de s'adapter plus facilement aux enjeux réglementaires en évolution.

Parmi les 132 coopératives artisanales existantes et leurs 19 831 entreprises associées, **95 opèrent dans le secteur du bâtiment**[17] au service de près de **8 500 artisans**. Elles représentent un total de plus de **53 000 emplois** sur le secteur, répartis au sein des coopératives et de leurs entreprises associées. Elles interviennent sur des chantiers très différents concernant la construction neuve, la rénovation, la transformation ou l'agrandissement du bâti, etc. Les coopératives d'artisans du bâtiment comprennent des actrices majeures comme la **SOCOBAC** en Corrèze (150 artisans coopérateurs et 5 millions de chiffres d'affaires en 2018) et se regroupent elles-mêmes en union de coopératives, telles que **l'Organisation des Coopératives d'achat des Artisans du Bâtiment (ORCAB)**, associant 38 coopératives (pour 8 200 entreprises associées) et générant un chiffre d'affaires de 967 millions d'euros[18].

16 • Source : INSEE-FLORES 2018
17 • Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA), Chiffres clés 2019.
18 • www.orcab.coop/chiffres-cles.html

LES COOPÉRATIVES DE SALARIÉS, ENTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET INNOVATION SOCIALE

Un autre modèle coopératif présent historiquement sur le secteur est celui des **sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP)** qui se sont développées depuis le début du XXème siècle et l'essor du mouvement coopératif, et plus particulièrement depuis la période de reconstruction suivant la seconde guerre mondiale. En 1946 est ainsi créée la **Fédération des SCOP du BTP** dans le but de représenter et promouvoir le modèle coopératif au niveau national comme dans les territoires. Ce modèle se différencie des coopératives d'artisans dans la mesure où les sociétaires sont les salariés de la coopérative et non plus des entreprises. Toutefois, les SCOP du BTP répondent aux mêmes besoins des artisans que les coopératives d'entreprises : **s'associer pour sécuriser son positionnement sur le marché, mutualiser des services de support (administratifs, comptables), regrouper plus facilement plusieurs corps de métiers sur des projets de construction,** etc. On compte aujourd'hui **570 SCOP du BTP, employant 12 412 salariés**[19]. Les SCOP du BTP sont surtout présentes sur des activités de construction de maisons et de gros œuvre (27% en 2015[20]), d'installation électrique et d'isolation (27%) et les activités de menuiserie, vitrerie et sols (23%). Elles comptent également parmi elles d'importantes entreprises du secteur comme l'**Union Technique du Bâtiment (UTB)** en Île-de-France (135 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018).

Les coopératives de salariés du bâtiment se développent également à travers le modèle innovant des **coopératives d'activités et d'emploi (CAE)**, dont les sociétaires ont le statut **d'entrepreneurs-salariés** : tout en étant salariés de l'entreprise et bénéficiant d'une sécurité juridique, les coopérateurs et coopératrices peuvent développer leurs activités de façon autonome. Sur le secteur du bâtiment, elles constituent donc un moyen efficace pour les artisans qui entrent dans le métier de tester et pérenniser leurs activités. **Sur les 135 CAE existantes, 13% sont ainsi spécialisées dans le bâtiment**, à l'instar des **Chantiers de Demain** en Normandie ou des **Bâticréateurs** dans les Pays de la Loire.

LES COOPÉRATIVES SONT PRÉSENTES SUR TOUTE LA FILIÈRE

Il est à noter que les coopératives du BTP ne sont pas uniquement présentes sur des activités de construction. Elles se positionnent également sur la **production de matériaux**, comme peut le faire le leader français des briques en terre cuite, **Bouyer Leroux**, une SCOP présente sur le marché depuis 1980 et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 320 millions d'euros. On retrouve aussi plus de 70 SCOP dans le domaine de **l'architecture**, en plein essor depuis 2010, qui revendiquent une pratique collaborative du métier, voire un impact social de leurs activités[21]. Le secteur du logement, quant à lui, compte 165 bailleurs HLM à statut coopératif, qui représentent 27% du marché du logement[22]. Enfin, les coopératives bancaires se dédient au financement de ces activités, comme le Crédit Coopératif, au travers de sa filiale **BTP Banque**.

19 • Fédération des SCOP du BTP, Rapport d'activité 2020
20 • PIPAME, « Economie sociale et solidaire : l'écoconstruction et la rénovation des bâtiments », 2017
21 • F. Delaunay, E. Gouvernec, « Les SCOP d'architecture, un modèle de coopération ? », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, [en ligne] 9/10/2020,
22 • www.entreprises.coop/les-cooperatives-hlm

De l'écoconstruction à l'auto-construction, des écosystèmes pour construire et habiter autrement

Répondre aux problématiques écologiques de la filière du BTP nécessite non seulement d'en limiter l'impact au sein des filières de construction, mais aussi de rendre effectif le déploiement de nouvelles filières ce qui, bien souvent, conduit à revoir jusqu'à nos modes d'habitat. Ce besoin d'innover sur l'ensemble de la filière trouve aujourd'hui une réponse concrète auprès des solutions d'écoconstruction mobilisées par les modèles de l'économie sociale et solidaire. L'écoconstruction vise à limiter drastiquement la consommation énergétique des bâtiments et l'impact écologique des matériaux utilisés. Elle procède d'une vision intégrale du processus de construction qui s'accompagne de l'emploi de matériaux alternatifs au « tout béton », notamment des matériaux « bio-sourcés » (issus de matière organique et renouvelable).

Les alternatives au béton portées par l'ESS

QUELQUES INITIATIVES PARMI TANT D'AUTRES :

L.A. LINIÈRE

L.A. Linière est une coopérative agricole de production de lin textile dont les activités de teillage (séparation des fibres textiles) produisent des fragments de paille (les anas). Depuis 2019, la coopérative mène une expérimentation de valorisation de ce co-produit sous la forme de briques d'anas de lin, brevetées sous le nom de « Bâtilin », qui permettent de mieux stocker la chaleur des constructions et d'évacuer l'humidité générée dans l'habitat (on parle de matériaux « perspirants »).

www.laliniere.fr

LA COOPÉRATIVE DE BRIQUES DE TERRE MAHORAISE

À Mayotte s'est créée en 2021 une coopérative d'artisans en vue de la fabrication de briques de terre compressée (BTC). Celles-ci ont le triple avantage d'avoir une capacité d'isolation thermique bien plus importante que le béton, d'être issues d'une ressource locale dont la fabrication est bien moins émettrice de carbone, et d'être facilement recyclables. L'usage de la terre crue dans la construction représente une opportunité d'autant plus importante sur le territoire mahorais qu'elle permet de revaloriser les savoir-faire locaux.

BOTMOBIL

Botmobil est une association de chantiers participatifs de construction à partir de paille et de terre. Créée en 2006 à Campan (Hautes-Pyrénées), elle permet à celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir se former collectivement aux techniques d'usage de matériaux bio-sourcés sur des chantiers d'auto-construction initiés par des particuliers et grâce à l'aide d'encadrants professionnels. Elle est active dans toute la France et plus particulièrement en Bretagne et en Pays de la Loire. Comme d'autres matériaux bio-sourcés, la paille représente un bon isolant thermique et acoustique, ainsi qu'une ressource durable et locale nécessitant peu de transformations.

www.botmobil.org

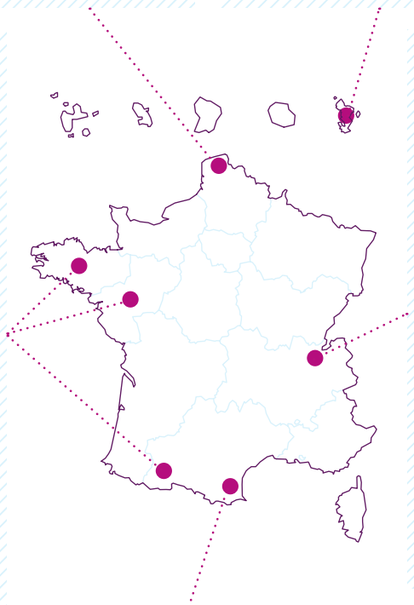

LA SCOP BOIS LOGIC

En Auvergne-Rhône Alpes la SCOP Bois Logic est spécialisée dans la construction en bois. Elle réalise depuis 2021 des maisons en bois (ossatures, charpentes, terrasses, etc), des extensions de bâtiment, et propose des activités de rénovation. L'usage du bois dans la construction permet une bonne isolation thermique, est plus économique et permet une réalisation plus rapide des ouvrages.

www.scopboislogic.fr

PIERRE EN PAYSAGE

Près de Perpignan, l'entreprise d'insertion Pierre en Paysage construit et entretient des ouvrages en pierre sèche (assemblage de pierres sans liants), un matériau ancestral, traditionnellement employé pour la construction de murs, terrasses, escaliers ou de cabanes. Support de formation pour les personnes éloignées de l'emploi, les constructions en pierre sèche représentent également un moyen de développer la biodiversité, en accueillant faune et flore dans leurs interstices.

www.pierre-en-paysage.com

LE RÔLE DE L'ESS DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROFESSIONNALISATION DE CES FILIÈRES

Sur chaque filière d'éco-matériaux, l'ESS joue un rôle moteur dans l'accompagnement des acteurs économiques. Etant donné le caractère faiblement industrialisable de certains matériaux, qui dépendent de la mobilisation de savoir-faire manuels sur chantier, la coopération entre acteurs ainsi que leur montée en compétences sur une variété de techniques représentent une nécessité pour le développement de ces filières. Les modèles de l'ESS permettent alors de **fédérer les acteurs économiques d'un territoire**, de **faciliter la transmission de savoir-faire**, de créer des **complémentarités** dans la gestion de ces activités et de **sensibiliser** le grand public. Les **pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)**, comme « **Construire Solidaire** » à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ou les **Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)** comme **ECLIS** (Côtes d'Armor), sont assez représentatifs des possibilités offertes par l'ESS à la coopération de parties prenantes très diversifiées (entreprises de construction, associations d'action sociale ou de formation, collectivités locales, habitants, etc), en vue de la maîtrise collective et de la structuration des filières d'écoconstruction.

Des activités de formations et de sensibilisation sont quant à elles dispensées par une large variété d'entreprises et organisations de l'ESS. Outre les structures dédiées à la construction qui développent en parallèle leur propres formations et ateliers de sensibilisation, certaines associations se spécialisent dans l'élaboration de modules de **formations professionnelles** certifiées pour une ou plusieurs filières comme l'association **Aplomb** (Isère) ou **Noria & Compagnie** (Pays de la Loire). On compte aussi d'importants centres de ressources associatifs généralistes comme **Oïkos** ou spécialisés sur certaines filières.

DE L'ÉCOCONSTRUCTION À L'IDÉAL D'AUTONOMIE : L'ESS AU SERVICE DE NOUVEAUX MODES D'HABITAT

Dans ses activités d'écoconstruction, l'ESS associe bien souvent la réponse à des besoins sociaux avec la valorisation de matériaux qui dépendent de modes de production et de formes d'organisations sociales se distinguant sensiblement des standards actuels du secteur. Ce faisant, ces dynamiques d'écoconstruction trouvent leur prolongement logique dans la perspective d'une autonomisation des modes de construire et d'habiter. Celle-ci se traduit notamment par l'**auto-construction**, représentée par le réseau associatif historique des **Castors**. Depuis 1945, il favorise l'entraide et la coopération autour des chantiers d'auto-construction et dispose aujourd'hui de nombreux services pour les auto-constructeurs : partage d'informations et de savoir-faire, location d'outils, achats groupés de matériaux, etc. L'auto-construction se développe également grâce aux **chantiers participatifs**, facilités par des plateformes associatives comme **Twiza** qui mettent en lien des stagiaires/volontaires et des auto-constructeurs ouvrant leurs chantiers au public.

Enfin, ces dynamiques d'éco- et d'auto-construction peuvent être reliées aux démarches d'**habitat participatif** : ce sont les habitants eux-mêmes qui, en s'associant, gèrent en commun la conception architecturale de leur habitat collectif, le montage financier et juridique et l'ensemble de la maîtrise d'œuvre. L'autonomie conservée sur l'ensemble du processus permet à des coopératives d'habitants comme **Ecoravie** (Drôme) d'intégrer plus facilement des matériaux bio-sourcés et une maîtrise des dépenses énergétiques dans le projet de construction.

Préserver et rénover le bâti

Pour limiter l'impact écologique et social de la filière du bâtiment, il ne suffit pas seulement de construire mieux, mais il s'agit aussi de **préserver le bâti existant** et d'en **améliorer les performances écologiques**. C'est ce que s'emploient à faire de nombreuses structures de l'ESS par la rénovation du patrimoine architectural ancien, mais aussi par la rénovation énergétique des « passoires thermiques » et l'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique[23].

23 • Webinaire ESS France, « Lutter contre la précarité énergétique des ménages »

L'ESS AU CŒUR DE LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

On trouve un important réseau d'associations de **préservation du patrimoine** ainsi que de bénévoles prêts à s'engager sur des chantiers de rénovation des bâtiments et monuments historiques. L'association **REMPART** propose ainsi des stages et des chantiers bénévoles sur l'ensemble des sites historiques membres de son réseau. La rénovation et l'entretien des constructions paysagères ancestrales comme celles en pierre sèche, récemment intégrées au patrimoine mondial de l'UNESCO, sont également le lieu d'une mobilisation importante des structures de l'ESS. Les **acteurs de l'insertion par l'activité économique** y trouvent également un moyen d'inclure et de former les personnes éloignées de l'emploi, à l'instar de l'association **Acta Vista** (Bouches-du-Rhône) qui emploie et forme chaque année plus de 450 demandeurs d'emplois.

FOCUS SUR...

LES COMPAGNONS BÂTISSEURS
et l'auto-réhabilitation accompagnée

Le réseau national des Compagnons Bâtisseurs, mouvement historique de construction coopérative de logements après la guerre, développe des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) : si l'association apporte une assistance technique aux habitants pour la rénovation de leur logement, notamment grâce à l'aide de bénévoles et de professionnels, et la mise à disposition d'outils et de matériaux à prix réduits, elle ne se substitue pas à eux. Les habitants sont les principaux acteurs du chantier et décident donc eux-mêmes des transformations de leurs propres condition de vie. Outre la possibilité qui leur est offerte de dépasser les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans leur projet de réhabilitation, le dispositif d'auto-réhabilitation accompagnée agit comme un vecteur de dignité, d'estime de soi et d'autonomie dont les retombées s'observent sur d'autres dimensions de leurs conditions de vie (liens familiaux, rapport au travail, à la scolarité, etc).

www.compagnonsbatisseurs.eu

CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Pour lutter contre la précarité énergétique, la surconsommation et le gaspillage d'énergie dans les bâtiments, l'ESS est en première ligne dans l'accompagnement à la rénovation énergétique, notamment grâce à l'important réseau des 40 **agences locales de l'énergie et du climat** (ALEC). Elles agissent à l'échelle départementale ou intercommunale en tant qu'outils d'aide à la décision publique pour la transition énergétique des territoires et sont des actrices de premier plan pour la sensibilisation des particuliers, entreprises et collectivités aux outils d'aide à la rénovation thermique des logements. Pour ce faire, elles portent le dispositif public de conseil « **FAIRE** ». On trouve également d'autres entreprises de l'ESS positionnées sur l'accompagnement à la rénovation comme **la société commerciale de l'ESS (agrée « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ») Dorémi** (Drôme) qui réalise des audits énergétiques complets pour les ménages précaires, les oriente dans la maîtrise d'œuvre de leur rénovation et le choix des artisans, et les aide à financer le projet en les redirigeant vers les aides publiques disponibles. Sur le terrain de la rénovation énergétique, l'ESS développe ainsi des **modèles collaboratifs d'accompagnement à la rénovation associant l'ensemble des acteurs d'un territoire à la résolution de problèmes aux causes multiples**. Certains acteurs associatifs poursuivent également un objectif d'émancipation par la réhabilitation du logement, dans la suite logique des initiatives d'auto-construction, en travaillant de près avec les structures d'action sociale : c'est le cas des **Compagnons Bâtisseurs** et de leurs **chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée**.

En outre, les **coopératives du BTP** (coopératives d'artisans, SCOP, CAE, etc) sont nombreuses à opérer des chantiers de rénovation énergétique. Là aussi, la complémentarité des différents corps de métiers (chauffagistes, électriciens, façadiers, etc), au sein de ces coopératives donnent à leur positionnement sur le marché de la rénovation d'importants avantages.

Réemployer et réutiliser les matériaux : l'ESS pionnière de l'économie circulaire dans le bâtiment

L'ESS est également fortement mobilisée sur la prévention des déchets du bâtiment, et la revalorisation des matériaux. Qu'il s'agisse de gros œuvre (charpente, pierres, pièces en bois, etc) comme de second œuvre (isolants, plomberie, fenêtre, portes, équipements électriques, etc), les structures de l'ESS mettent en œuvre une diversité de modèles pour trouver aux matériaux du bâtiment des solutions de **réemploi**, c'est-à-dire « des opérations par lesquelles des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus »[24]. Elles opèrent également des activités de **réutilisation** de matériaux lorsqu'elles en revalorisent les déchets pour d'autres usages (exemple : du bois de charpente transformé en mobilier). Pour ce faire, elles innovent sur l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval, en développant des activités opérationnelles, d'ingénierie, de conseil et de formation. Bien souvent, ces structures associent plusieurs de ces activités en même temps, et adoptent des **modèles économiques hybrides, qui participent d'une vision globale des enjeux du réemploi sur la filière**.

Parmi les acteurs de l'ESS et du réemploi, sont notamment représentées les **matériauthèques**, **recycleries** et **ressourceries**, dont les activités principales consistent en la **collecte de matériaux**, leur **reconditionnement** au sein d'ateliers et d'espaces de stockage et leur revente auprès des professionnels et des particuliers, ou bien leur **réemploi** direct sur de nouveaux chantiers de construction. Lorsque la collecte des matériaux se fait sur des chantiers de déconstruction, les structures peuvent intervenir directement sur les activités de **dépose sélective**, soit le fait de retirer l'ensemble des matériaux de second œuvre du bâtiment de manière à préserver leur qualité et leur réemployabilité. Elles peuvent aussi récupérer des matériaux sur les surplus des stocks d'artisans ou auprès de magasins de bricolage, ce qui les place en interlocution avec une diversité d'acteurs économiques de leurs territoires. Présentes sur toutes les régions, elles en sont ainsi des actrices centrales sur les filières de réemploi, parmi lesquelles on peut citer en exemple les plateformes **Métabatik** en Auvergne-Rhône-Alpes, **RéaVie** en Île-de-France ou encore l'association **l'Ecrouvis** en Pays de la Loire.

Si les structures de l'ESS font office de pionnières en la matière, c'est parce que les activités opérationnelles du réemploi répondent à des logiques économiques aux antipodes des pratiques court-termistes qui prévalent encore sur le secteur du bâtiment : elles demandent une main d'œuvre beaucoup plus importante, des temps de déconstruction nécessairement plus longs, ainsi que de nouveaux savoir-faire et moyens logistiques qui restent à se généraliser. Les modèles de l'ESS s'y sont donc présentés comme des outils pertinents pour défricher ces nouvelles filières de réemploi, utilisant également ces activités comme des supports efficaces pour l'insertion des personnes exclues de l'emploi. De nombreuses **structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)** opèrent ainsi sur la valorisation des matériaux du bâtiment. Sans nécessairement disposer de plateformes de stockage, elles interviennent sur des activités logistiques et de dépose sélective, telles que la régie de quartier **Océan** dans l'agglomération nantaise, ou l'entreprise d'insertion **Arès** en Île-de-France.

Ces structures du réemploi solidaire mettent également en œuvre des **activités d'ingénierie et de conseil** auprès des autres acteurs de la filière du bâtiment. Elles produisent notamment des **diagnostics ressources** qui permettent d'**identifier les gisements présents sur un chantier en nombre et selon leurs caractéristiques techniques, la qualité de leur réemployabilité ainsi que les exutoires possibles in situ ou sur le reste du territoire**. Ces diagnostics sont essentiels car ils définissent la méthodologie de déconstruction en amont du chantier pour optimiser ensuite le potentiel de réemploi de ces produits et matériaux. Cette expertise acquise sur l'identification du gisement fait des structures de l'ESS des actrices clés de l'**assistance à la maîtrise d'ouvrage** sur des chantiers d'écoconstruction ou de déconstruction, à l'instar de certaines **associations d'architectes** telles que **Bellastock** en Île-de-France, **Batirécup** en Bretagne ou **Minéka** en Auvergne-Rhône-Alpes [Voir page 14]. Elles mènent également des projets de **recherche et développement** pour évaluer la faisabilité de certaines filières de réemploi de matériaux et en pérenniser les modèles économiques en partenariat avec les acteurs du territoire (collectivités, entreprises du BTP, réseaux professionnels, associations, etc).

24 • Article L541-1-1 du Code de l'environnement

FOCUS SUR...

MINÉKA, au service de la « démocratisation du réemploi »

Minéka est une association créée en 2016 dans l'agglomération lyonnaise par des architectes afin de « démocratiser le réemploi dans la construction ». Elle collecte des matériaux auprès d'entreprises du bâtiment pour les revendre à prix solidaire auprès de ses 700 adhérents, particuliers comme professionnels. Elle dispose pour ce faire d'un espace de stockage de 700m2 à Villeurbanne qui lui a permis de collecter plus de 130 tonnes de matériaux depuis son existence. L'association réalise aussi des diagnostics ressources et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'entreprises locales, une activité rémunératrice qui représente aujourd'hui la majorité de son chiffre d'affaires. Minéka a également pour objectif de sensibiliser le grand public, non seulement en rendant financièrement accessibles des matériaux réemployés, mais aussi en animant des ateliers de construction à partir de ces matériaux et en organisant des conférences.

La pluralité des actions menées par Minéka et le modèle économique hybride qui en découle sont ainsi représentatifs des modèles développés par la plupart des acteurs de l'ESS sur les filières de réemploi des matériaux du bâtiment.

www.mineka.fr

Les acteurs du réemploi solidaire se positionnent également sur le champ de la **formation professionnelle**, qui leur sert aussi bien à **diversifier leur modèle économique** qu'à **favoriser le changement des pratiques professionnelles sur le secteur** et, in fine, le **changement d'échelle** pour leurs activités, de la même façon que pour les activités d'écoconstruction. La recyclerie l'**Ecrouvis** a pu ainsi mettre en œuvre la première formation qualifiante sur le métier de « technicien valoriste des ressources du bâtiment » en partenariat avec le centre de formation **Noria & Compagnie**. Enfin, la plupart des structures de l'ESS dans le réemploi mettent en place des outils de **sensibilisation** à destination des particuliers, notamment des ateliers et des cours d'écoconstruction ou de menuiserie à partir de bois issus de collecte.

OPPORTUNITÉS & DÉFIS pour l'ESS sur la filière du BTP

Loin d'être absente de la filière du BTP, l'ESS y représente au contraire un potentiel d'innovation essentiel pour répondre aux différents enjeux écologiques, économiques et sociaux explicités précédemment. Ses entreprises bénéficient aujourd'hui de nombreuses opportunités pour se développer mais doivent aussi faire face à de nombreux défis qu'il convient d'appréhender en vue d'évaluer les capacités à « ESSiser » la filière du BTP.

SYNTHÈSE DES LEVIERS, OPPORTUNITÉS ET POINTS DE VIGILANCE POUR ESSISER LA FILIÈRE DU BTP

LEVIERS	OPPORTUNITÉS POUR L'ESS	POINTS DE VIGILANCE POUR L'ESS
Modèles économiques	• Des activités économiques multiples et complémentaires, permettant de maîtriser la filière de l'amont à l'aval • Des formes d'organisation innovantes associant une multiplicité d'acteurs pour répondre aux besoins des territoires • Une plus grande résilience due à la mobilisation de ressources locales	• Difficile accès au foncier pourtant fondamental pour les activités de stockage qui représentent le deuxième poste de dépenses des structures après la main d'œuvre • Manque d'exutoires pour les matériaux de réemploi • Un manque de sensibilisation des acteurs majoritaires de la filière • Certains modèles économiques en voie de stabilisation, encore fragiles • La concurrence des acteurs privés lucratifs
Politiques, juridiques et réglementaires	• Le levier de la commande publique • Le renforcement des objectifs de rénovation thermique du bâtiment • L'évolution de la réglementation environnementale dans la construction • La généralisation des diagnostics PEMD (Produits Equipements Matériaux Déchets) • La mise en place d'une filière REP pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)	• Les besoins de réglementations professionnelles sur les nouveaux matériaux biosourcés • L'assurabilité des matériaux de réemploi (via la garantie décennale) • Le manque de sensibilisation de certains acteurs publics
Formation	• Un positionnement fort sur la formation au sein de la filière • La valorisation de nouveaux et anciens métiers adaptés à des activités d'avenir	• Un besoin de certification et de reconnaissance de ces nouvelles formations professionnelles
Écosystème d'acteurs	• L'ESS au cœur de la professionnalisation et du développement des filières d'avenir • Une forte capacité des structures de l'ESS à coopérer • La volonté de structurer une parole commune des acteurs de l'ESS du réemploi des matériaux du bâtiment comme facteur différenciant sur les marchés	

Des modèles économiques innovants et un besoin de changer d'échelle

DES RÉPONSES PERFORMANTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE

Un premier facteur d'opportunités pour l'ESS sur la filière du BTP réside dans ses modèles économiques. Faiblement spécialisés sur un type particulier d'activités, ils tendent à se positionner sur plusieurs maillons de la filière à la fois. Les structures de l'ESS proposent ainsi des **réponses intégrales et systémiques** aux problématiques sociales, écologiques et économiques posées par la majorité des activités du BTP. En maîtrisant l'ensemble de la filière, ces modèles n'en sont que plus performants. Par exemple, dans les activités du réemploi des matériaux, ils permettent d'**améliorer le taux de revalorisation de la matière**, là où certains acteurs plus lucratifs se positionnent sur des marchés plus spécialisés. Sur les activités de rénovation énergétique, elles peuvent proposer des solutions globales « clés en main » et accessibles aux ménages précaires. Ces solutions pourraient également s'étendre grâce au développement d'outils numériques afin d'assurer la traçabilité des matériaux ou de faciliter leur revente via des plateformes de vente en ligne.

UN POSITIONNEMENT SUR DES FILIÈRES D'AVENIR ET RÉSILIENTES

La dépendance à des matériaux d'importation, dont la disponibilité pourrait diminuer à l'avenir, comme cela s'est produit en 2021 avec l'augmentation du prix de nombreux matériaux de construction (aluminium, acier, bois) et leur pénurie sur les chantiers, oblige aujourd'hui la filière à se relocaliser et à chercher des ressources plus renouvelables pour anticiper les chocs à venir. La nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre produits par le secteur devrait l'orienter en outre vers des matériaux plus durables et dont l'exploitation n'impacte pas les écosystèmes et ne dépend pas des énergies fossiles. L'ESS étant pionnière sur le développement de nouvelles filières de matériaux biosourcés ou de réemploi, elle pourrait donc avoir à court terme un **avantage concurrentiel par rapport aux entreprises du BTP.**

DES FREINS ÉCONOMIQUES QUI LIMITENT ENCORE LE POTENTIEL DE L'ESS

Les modèles de l'ESS sont très hétérogènes sur la filière du BTP, allant de la petite association d'éducation populaire à la grande coopérative industrielle leader sur son marché. Sur certains maillons de la filière, des structures de l'ESS, parmi les plus innovantes, cherchent encore à stabiliser leur modèle économique. Lorsqu'une filière est émergente, ces entreprises doivent faire face à une demande importante, alors que l'offre peine à se structurer. C'est le cas du réemploi des matériaux du bâtiment qui voit les demandes de collectes se développer fortement (des collectes parfois non rémunérées et qui ont pourtant un coût réel) alors que les exutoires pour ces matériaux sont plus difficiles à trouver. Certaines d'entre elles peuvent alors compléter leurs modèles de financement par une offre de diagnostic, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conseil, parfois plus rentable que la collecte ou la vente de matériaux. S'ajoute à cela la **concurrence du secteur privé lucratif**, avec certaines entreprises en capacité de proposer elles-mêmes des solutions logistiques aux problématiques posées par leurs activités. Enfin, le **foncier** représente une difficulté majeure pour les structures de l'ESS souhaitant valoriser des matériaux de réemploi, mais ne disposant pas des espaces de stockage suffisants.

Concernant la **rénovation énergétique**, des initiatives portées par l'ESS se heurtent, comme le reste du marché de la rénovation, à la difficulté pour les particuliers de s'orienter sur un **marché très éclaté, avec de nombreux opérateurs et des dispositifs d'aides très diversifiés**. La structuration de la propriété du logement elle-même peut-être un frein dans le cas des copropriétés qui tendent à trouver plus difficilement de consensus sur les opérations de rénovation à mener ou dans celui des propriétaires bailleurs qui disposent de moins d'intérêts que leurs occupants à financer la rénovation. Si les entreprises de l'ESS se mobilisent pour sensibiliser l'ensemble de ces acteurs, il n'en reste pas moins que la demande de rénovation n'est pas toujours au rendez-vous… à moins que celle-ci augmente sensiblement à la faveur des évolutions des politiques publiques.

Les levier politiques, juridiques et réglementaires

Pour contrer les obstacles économiques qui se posent aux acteurs de l'ESS dans le BTP et profiter pleinement de leur potentiel d'innovation, les politiques publiques accompagnent l'émergence de nouvelles filières au moyen de différents levier :

LE RENFORCEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis plusieurs années, la commande publique représente un levier de plus en plus important pour le renforcement de pratiques économiques vertueuses, dont l'ESS est porteuse. **La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)**, oblige ainsi les collectivités locales à la réalisation d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) au-delà d'un certain montant (100 millions d'euros HT). Concernant plus spécifiquement la filière du BTP, la loi a fixé des objectifs de revalorisation des matériaux à hauteur de 70% pour 2020 sur les chantiers publics. **La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC)**, dans son article 55, oblige quant à elle les acteurs publics à accroître la part des biens issus de l'économie circulaire dans leurs achats, notamment pour les bâtiments, le mobilier de bureau ou le mobilier urbain qui touchent aux filières de réemploi de l'ESS. Plus récemment encore, **la loi Climat et Résilience du 22 août 2021** renforce les dispositions de la commande publique à privilégier des clauses sociales et environnementales dans ses cahiers des charges. Son article 35 impose que dans les 5 années à venir, l'ensemble des marchés publics intègrent une clause de nature écologique discriminante pour leur attribution. Son article 39 prévoit qu'à compter du 1er janvier 2030, les matériaux biosourcés ou bas-carbone puissent représenter 25% des matériaux utilisés dans les chantiers de rénovation ou de construction d'ouvrages publics.

VERS UNE HAUSSE DE LA DEMANDE EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Outre la commande publique, différentes dispositions législatives vont accentuer la demande de rénovation énergétique qui pourrait bénéficier aux entreprises de l'ESS déjà présente sur ces activités. Tout d'abord, la loi TECV de 2015 oblige à la réalisation de travaux de rénovation énergétique dès lors que sont prévus d'important travaux d'aménagement sur le bâti. La Loi Climat et Résilience, en interdisant progressivement la mise en location des logements à faible performance énergétique (classe G en 2025, classe F en 2028 et classe E en 2034) pourra ouvrir de nouveaux marchés aux acteurs de la rénovation énergétique. Enfin, le marché de la rénovation pourra bénéficier d'un renforcement des dispositifs de soutien en 2022 dans le cadre du plan de relance qui accorde plus de 7 milliards d'euros à ce secteur tout en levant certains freins (notamment via l'éligibilité des copropriétés à l'aide MaPrimeRénov' pour les parties communes)[25].

LA RÈGLE ENVIRONNEMENTALE 2020

Les constructions neuves en France sont soumises à une règlementation thermique visant à limiter les consommations d'énergie des bâtiments. La dernière règlementation (RT 2012) est remplacée à partir du 1er janvier 2022 par la **règle environnementale 2020 qui privilégie l'analyse de l'ensemble du cycle de vie des matériaux et leur impact carbone.** A l'horizon 2030, on peut donc estimer que la place de l'éco-construction à partir de matériaux biosourcés dans le secteur du bâtiment puisse être beaucoup plus conséquente, voire devenir la nouvelle norme.

VERS UNE NOUVELLE FILIÈRE À « RESPONSABILITÉ ELARGIE DU PRODUCTEUR » DANS LE BÂTIMENT

La loi AGEC a créé une nouvelle filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) dédiée aux produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB). Une filière REP repose sur le principe du « pollueur-payeur » : la responsabilité de la gestion des déchets issus d'un certain type de produits mis sur le marché revient aux « metteurs en marché ». Initialement prévue pour janvier 2022, et dans l'attente du décret précisant les modalités de sa mise en œuvre, cette nouvelle filière REP pourrait offrir aux acteurs du réemploi solidaire l'opportunité de la mise à disposition d'un gisement de matériaux beaucoup plus important et les moyens financiers, logistiques et humains de leur revalorisation. **À la condition que le réemploi devienne un objectif prioritaire au sein de la filière, elle viendrait alors durablement consolider les modèles économiques portés par l'ESS et en faciliterait le changement d'échelle.** La marge de progression en matière de réemploi est en effet importante puisque l'ADEME estime, dans son étude de préfiguration de la filière, que moins de 1% des déchets issus du bâtiment sont aujourd'hui réemployés quand ils représentent pourtant 46 millions de tonnes de déchets produits chaque année.

Pour en savoir plus sur la filière REP PMCB
www.ess-france.org/les-attentes-et-propositions-des-acteurs-de-l-ess-specialistes-du-reemploi-des-materiaux-du

25 • www.infos.ademe.fr/lettre-international-mars-2021/en-france-la-renovation-energetique-saccelere

LA GÉNÉRALISATION DES DIAGNOSTICS MATIÈRES

Autre opportunité ouverte par la loi AGEC, l'obligation des diagnostics « produits, équipements, matériaux, ressources » (PEMD) pour les projets de rénovation ou de déconstruction de plus de 1000 m² permettrait aux acteurs du réemploi solidaire de disposer de nouvelles sources de revenus grâce au **développement des prestations de diagnostic et d'assistance à maîtrise d'ouvrage** et de permettre d'assurer la réemployabilité d'une quantité toujours plus importante de matériaux.

DES FREINS RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES

Toutefois, le développement de nouvelles filières d'écoconstruction et du réemploi doit se confronter parfois au manque de certifications et de règlementations entourant les activités des professionnels, ou de connaissance sur les différentes évaluations de la qualité et de la performance des matériaux, afin d'en faciliter leur usage et leur assurabilité. En effet, les constructeurs doivent obligatoirement disposer d'une garantie décennale vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, qui assure leur responsabilité pour 10 ans sur les éventuels dommages que la construction pourrait subir. Cette problématique pèse en particulier sur les matériaux de réemploi dont les évaluations techniques de qualité et de performance et les normes d'usage en voie de structuration peuvent être encore méconnues par les assureurs. Ceux-ci y voyant de potentiels risques supplémentaires à couvrir, **le prix des assurances sur les matériaux réemployés est donc plus élevé**, ce qui participe à les rendre plus chers que les matériaux neufs, dont les impacts écologiques sont pourtant très importants. Ces contraintes peuvent également peser sur la création de nouveaux matériaux bio-sourcés (par exemple de nouvelles briques issues de la valorisation de co-produits agricoles) dont les normes professionnelles et les débouchés sont encore peu structurées.

De nombreux autres freins réglementaires peuvent également être recensés sur l'ensemble des maillons de la filière qui pourraient limiter les opportunités « d'ESSisation » de l'ensemble de la filière. On peut ainsi citer la non prise en compte des acteurs associatifs de l'accompagnement à la renovation énergetique par la labellisation RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) qui ne permettant pas à leurs services de pouvoir entrer dans les dispositifs d'aide au financement pour les particuliers. Cela peut être notamment dommageable pour les opérateurs du dispositif d'auto-réhabilitation accompagnée porté par les Compagnons Bâtisseurs.

Une forte mobilisation de l'ESS sur les métiers d'avenir

La filière du BTP et les conditions de son évolution vers des pratiques plus respectueuses socialement et écologiquement dépend encore de la formation de ses acteurs. L'ESS y est très fortement engagée sur l'ensemble des maillons de la filière, qu'il s'agisse de la formation aux métiers de la construction, de l'écoconstruction, ou du réemploi. En plus de faire émerger de **nouveaux métiers d'avenir** (dépose sélective, revalorisation de matériaux) et réémerger des **métiers anciens** (confection d'ouvrages en terre crue, en bois, en pierre sèches, etc), ces entreprises participent aussi à la **définition de compétences et de savoir-faire qui viennent alimenter les professions déjà existantes** (artisanat, architecture, etc). Elles sont également de très bons supports de formation et, bien souvent, d'inclusion. A titre d'exemple, les coopératives du BTP, en mélangeant différents corps de métiers, facilitent leur accès à celles et ceux qui souhaitent s'engager sur ce type d'activités (apprentis, artisans souhaitant démarrer leurs activités, etc) et représentent une opportunité pour la découverte de pratiques alternatives sur les métiers de l'écoconstruction. Les formations professionnelles sont également dispensées par des **réseaux associatifs et fédérations d'acteurs** dont l'objectif est de structurer les filières, ce qui passe nécessairement par la création de normes professionnelles et la diffusion de savoir-faire. Le **Réseau Français des Constructeurs en Paille (RFCP)** garantit ainsi la formation certifiée « Pro-paille » et accrédite les organismes de formation qui la dispense. Sur une autre filière, l'association des **Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche (ABPS)** a créé une école itinérante de formation professionnelle aux métiers de la pierre sèche. Ces activités permettent aux entreprises de l'ESS fortement mobilisées sur ces filières de pouvoir se structurer et peser.

Structurer les filières pour « ESSiser »

Afin de répondre aux défis qui se présentent aujourd'hui sur les activités du bâtiment, et pour profiter aux mieux des opportunités qui s'offrent aux entreprises et organisations de l'ESS, celles-ci peuvent trouver dans la construction de nouvelles coopérations interprofessionnelles, une opportunité supplémentaire pour faire valoir leurs capacités d'innovations. Les réseaux d'acteurs qui en découlent participent à l'élaboration de référentiels communs pouvant agir comme de puissants effets de levier pour le développement d'activités largement valorisées par l'ESS dans le BTP, et pour offrir des garanties de qualité aux acteurs publics et privés qui étaient encore peu sensibilisés sur ces filières. On peut citer dans l'écoconstruction, avec le RFCP et l'ABPS, le réseau **Craterre** qui fait la promotion de l'architecture en terre. Dans le champ de la rénovation, le réseau RéPAAR (Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation) a été mis en œuvre par les Compagnons Bâtisseurs en partenariat avec Oïkos, et associe plus de 140 structures en vue du changement d'échelle des activités d'auto-réhabilitation. Concernant les activités de réemploi, l'**Interprofessionnelle de la Déconstruction et du Réemploi (IDRE)** souhaite structurer la filière du réemploi des matériaux dans le bâtiment au niveau national. Ces réseaux ont également une fonction de représentation politique des acteurs économiques de la filière auprès des pouvoirs publics.

STRUCTURATION DES FILIÈRES DE RÉEMPLOI AU NIVEAU LOCAL – L'ACTION DES CHAMBRES RÉGIONALES DE L'ESS (CRESS)

Les chambres régionales de l'ESS sont les instances de représentation des acteurs de l'ESS au niveau régional. Elles ont également pour missions de favoriser le développement et la connaissance de l'ESS sur leur territoire. Fortes de ce positionnement, elles sont aujourd'hui des actrices clés dans l'animation des filières locales liées à la transition écologique.

Sur le réemploi des matériaux, la **CRESS Bretagne** effectue un travail de mise en réseau avec plus de 15 acteurs de la région qui opèrent sur de l'ingénierie, de l'AMO, de la dépose méthodique et de l'insertion par l'activité économique. La CRESS joue l'intermédiaire entre ces acteurs, les bâtisseurs, des acteurs publics et les bailleurs. Elle répond à leurs besoins sur des problématiques spécifiques comme la réponse groupée à des marchés publics. Elle mène en plus des actions de formation et de sensibilisation à destination des collectivités ainsi que des travaux d'études pour identifier l'ensemble des acteurs bretons de la filière.

La **CRESS Auvergne-Rhône-Alpes** anime pour sa part un petit groupe de travail depuis 2020, à la suite d'échanges menés avec des collectivités locales et les principales matériauthèques du territoire (Eco'mat 38, Métabatik, ENFIN ! Réemploi, Minéka) sur le besoin de structuration de la filière. La CRESS a appuyé l'élaboration collective d'une charte qui définit les valeurs communes et les modalités de coopération des différents acteurs de la filière ainsi que les missions que s'attribue le collectif. Parmi celles-ci se trouve l'objectif d'harmonisation des pratiques, pouvant se concrétiser par la définition d'indicateurs communs permettant de suivre et mesurer les activités des entreprises et leur impact social et écologique. Le réseau permet aux acteurs de réfléchir à la mutualisation d'outils ou de financements. Une troisième mission du réseau consiste en la reconnaissance des acteurs de l'ESS sur la filière. Elle peut se traduire par exemple par l'organisation de rencontres d'interconnaissance entre les structures du réemploi solidaire, les bureaux de contrôle technique et les assureurs pour identifier des pistes d'actions en faveur de la validation des performances des matériaux de réemploi. .

8 bonnes raisons pour "l'ESSisation" de

LA FILIÈRE DU BTP

#1

Parce que la filière du BTP présente de lourds enjeux tout à la fois sociaux et écologiques, elle nécessite l'intervention plus importante d'acteurs économiques comme ceux de l'ESS proposant des solutions qui articulent ces deux problématiques

#2

L'ESS dans le BTP est vectrice d'innovations techniques et technologiques, par son implication dans la conception de nouveaux matériaux de construction et d'exutoires pour les matériaux de réemploi.

#3

L'ESS est également productrice d'innovations sociales, grâce à ses activités de recherche & développement sur les modèles économiques et les formes d'organisations qui permettront d'optimiser les usages de ces matériaux, tout en répondant aux besoins sociaux des territoires.

#4

Les modèles économiques de l'ESS sur la filière du BTP sont hybrides et transversaux à l'ensemble des chaînes de valeur de la filière, de l'amont à l'aval. Ils constituent des solutions tout à la fois intégrales et adaptées aux besoins des acteurs de la filière.

#5

L'ESS construit sur la filière du BTP des réseaux professionnels de coopération afin d'établir les normes relatives à des filières émergentes et de leur donner les moyens de changer d'échelle.

#6

L'ESS est déjà très active sur la filière au sein de laquelle elle peut témoigner de performances notables. Elle représente donc un levier immédiat et efficace pour changer les modes de production, en conformité avec les nouvelles réglementations qui limitent les impacts socio-écologiques de la filière

#7

Particulièrement présente sur la formation et l'insertion professionnelle, l'ESS invente et réinvente sur la filière les métiers de demain qui pourraient à terme représenter une réponse vertueuse au chômage de masse.

#8

Sur l'ensemble de la filière, les entreprises et organisations de l'ESS développent de nombreuses actions de sensibilisation auprès du grand public, des entreprises et des pouvoirs publics, pouvant influer à termes sur la demande des services qu'elles proposent en parallèle (rénovation énergétique, écoconstruction, réemploi, etc).

CONTACT

ESS France
34 bis rue Vignon
75009 Paris

www.ess-france.org
contact@ess-france.org
@ ESS_France

ESS France

AÉSIO MUTUELLE
DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX